



PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 28 SEPTEMBRE 2016

Participants :

Présents : M. Begnis, Chambrial, Gallot, Haziza, Romero.
Mmes. Anders, Garrec, Kamblé, Marcil, Montrat, Racicot.
Excusés : Mme Proucelle, M. Sauvé.

La séance est ouverte à 19h14 par Mme Kamblé.

1. Adoption de l'ordre du jour

Proposition : Que l'ordre du jour soit adopté. (Proposée : M. Gallot; Appuyée : Mme. Racicot)

Proposition adoptée à l'unanimité.

2. Conflit d'intérêts

Les administrateurs membres du personnel confirment qu'ils sont en conflit d'intérêts pour les votes liés aux ressources humaines, conformément au Règlement.

3. Adoption du procès-verbal du 22 juin 2016

Proposition : Que le procès-verbal du 22 juin 2016 soit adopté tel qu'amendé par les membres du C.A. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité moins une voix (M. Gallot étant absent le 22 juin 2016).



4. Rapport du Président

a) Élection d'un membre du collège des enseignants pour un poste vacant. Mme Racicot présente une alternative au fonctionnement actuel. Il sera nécessaire de revoir le Règlement en la matière. La formule que les membres favorisent est une élection au sein d'un collège (personnel enseignant ou non enseignant). Ce serait une élection à l'extérieur du cadre du C.A., et le représentant de ce collège fera ensuite une proposition au C.A. pour voter l'acceptation de ce membre.

Mme. Racicot note que dans les cas des vacances, la démarche serait différente pour le collège des parents. M. Gallot pense qu'il y devrait y avoir une même formule homogène pour les trois collèges. Mme Kamblé demande à M. Gallot comment il souhaite procéder dans la situation actuelle. M. Gallot suggère que le statu quo soit maintenu et que le tout sera étudié dans le cadre du comité de la révision du présent règlement.

5. Rapport du Proviseur

La rentrée s'est bien déroulée, avec au final 1 009 élèves à la rentrée, et 1 010 élèves aujourd'hui. Nous serons à 1 012 en janvier, avec quelques départs prévus en cours d'année.

a) Bilan de la rentrée 2016-2017

La rentrée a été réussie, grâce à une préparation minutieuse et à l'engagement de tous les personnels.

Les nouveaux personnels ont été accueillis le 31 août et les nouvelles familles le 1er septembre, journée de pré-rentrée, avec visite du lycée. Ce fut très apprécié et les parents nouveaux ont été tous ravis de l'accueil.

Effectifs, structure pédagogique, postes – enseignement

- 1009 élèves présents
- ajustement de la structure pédagogique une classe en moins en maternelle, avec la création d'une MS/GS, compte tenu des effectifs faibles dans ces deux niveaux



Lycée Claudel



- deux classes de Terminale S à effectif très faible
- un poste d'enseignant en maternelle en moins
- tous les postes d'enseignement nécessaires sont pourvus
- un poste « gelé » en anglais pour la seconde année et un poste de résident non pourvu (démission tardive de l'enseignant) en Lettres à la rentrée (gelé)
- démission d'un enseignant recruté local en mathématiques pendant l'été (remplacé)

Réunions de rentrée

- Tous les élèves et les parents ont été reçus pour un accueil personnalisé et d'information sur les enjeux de la rentrée : réforme des cycles, orientation, règles de vie, climat scolaire, organisation des activités scolaires, sportives et extra-scolaires.

b) Sécurité

La priorité n° 1 de la rentrée, compte tenu des événements tragiques récents, est la sécurité dans et aux abords du lycée, appartenant au réseau des établissements français à l'étranger. Nous travaillons avec les services de l'ambassade et notre référent de la police locale pour améliorer encore notre dispositif. Une note actualisée a été diffusée à tous les parents et personnels pour appeler chacun à la vigilance et surtout au respect des consignes. Une présence humaine en nombre quotidienne pour couvrir l'amplitude horaire de 7 h 30 à 18 h et le contrôle sécuritaire des mouvements est à finaliser.

c) Travaux réalisés pendant l'été (compte-rendu établi par Jean Pilote, Directeur des opérations)

SEMAINE DU 27 JUIN :

- Nettoyage de la hotte de cuisine du restaurant scolaire (Mobile pressure washing)
- Peinture des salles de classe 202-204
- Entretien semi- annuel des sièges de l'auditorium (Sports System)



-Inspection mensuelle du système d'alarme incendie et lumières d'urgence (Chubb Edwards)

SEMAINE DU 4 JUILLET 2016 :

- Entretien annuel du plancher CDI (Rome Flooring)
- Peinture salle de classe 162
- Peinture du mobilier salle 162
- Laver rideaux salles 202-204-162
- Peinture des salles de bain devant atelier niveau 0

SEMAINE DU 11 JUILLET 2016

- Peinture des vestiaires des gymnases
- Entretien semi-annuel de la porte (overhead door) zone de réception de marchandises. (Ambico Doors)
- Peinture mur de la cuisine du restaurant scolaire
- Peinture portes du couloir du restaurant scolaire
- Peinture des portes grises restaurant scolaire
- Fertilisation du grand terrain de foot

SEMAINE DU 18 JUILLET

- Nettoyer les "Grease Traps" restaurant scolaire (Aqua-Drain)
- Remplacement de 10 mètres de tuyau d'égout niveau 0 (Aqua-Drain)
- Entretien périodique de l'ascenseur (Schindler Elevator)
- Peinture du couloir du petit gymnase



Lycée Claudel



- Peinture des portes extérieures du petit gymnase
- Peinture de la porte extérieure entrée maternelle
- Peinture des portes extérieures B et C
- Peinture portes grises couloir de l'atelier
- Peintures des portes intérieures B1-C1-D1-F1, B2, C2, D2, F2
- Peinture du plancher de la scène auditorium

SEMAINE DU 25 JUILLET

- Aménagement des bureaux à l'accueil (KSL)
- Inspection du système alarme incendie, lumières d'urgences et système de gicleurs (Chubb Edwards)
- Peinture plancher aire de réception de marchandise (loading dock)
- Peinture salle de bain hall d'entrée et murs blancs à l'accueil
- Peinture salles de bain à l'administration

SEMAINE DU 1er AOÛT

- Poursuite et fin de l'aménagement des bureaux à l'accueil (KSL)
- Entretien annuel des planchers des gymnases (Gym Con)
- Lavage de fenêtres intérieures et extérieures (Window Cleaning)
- Peinture escaliers A'B'

SEMAINE DU 8 AOÛT

- Entretien annuel des VAV dans les classes bâtiment nord (Larmex)



Lycée Claudel



- Inspection annuel des aires de jeu (Active recreation)
- Peinture des lignes de stationnement et des bordures de trottoir (Western signs)
- Peinture des escaliers C, D
- Peinture couloirs maternelle

SEMAINE DU 15 AOÛT

- Ajout de copeaux dans les aires de jeu (Munro & Scullion)
- Retirer partiellement le comptoir local 216 (KSL)
- Échantillon et analyse de l'eau domestique et transmission des résultats au ministère de l'environnement (vérification du contenu en plomb) (Exova)
- Remplacement des ampoules dans les classes et couloirs

SEMAINES DU 22 et 29 AOÛT

- Entretien préventif des toitures (Toitures Raymond)
- Préparatifs pour la rentrée (livraison matériel scolaire, travaux dans les classes, etc.)
- Application de cire plancher du restaurant scolaire

SEMAINES de la RENTRÉE

Espaces extérieurs, terrain de soccer, espaces récréatifs

Travaux :

Pour des raisons de meilleure proximité avec les élèves et les enseignants, nous souhaitons modifier l'accès au bureau de la nouvelle Provisoire adjointe, à savoir ouvrir une porte donnant sur le hall



d'accueil depuis son bureau. Au-delà de la convivialité que cela apportera, cela permettra aussi d'apporter de la lumière naturelle à ce bureau aveugle, qui ne constitue pas un cadre de travail très approprié et sain. Nous avons fait établir un devis et le coût est estimé à 6 000 \$ CAD.

Proposition : Le C.A. autorise le Chef d'établissement à procéder aux travaux d'aménagement du bureau de la Provisure adjointe pour un montant de 6 000,00\$. (Proposée : M. Romero; Appuyée : Mme Montrat)

Proposition adoptée à l'unanimité.

d) Pôle Vie de l'élève – suite de la restructuration

Marie Leblanc, nouvelle responsable du PVE Secondaire a été recrutée sur des critères précis, afin de développer un climat de confiance et d'écoute auprès des élèves, et de mettre en place avec son équipe des activités et un encadrement éducatif bienveillant et respectueux des règles. Elle travaille sous la responsabilité et en étroite collaboration avec la Provisure adjointe.

La Direction a eu une réunion avec le syndicat avant la fin des vacances pour les mettre au courant

La Direction a eu une réunion avec le syndicat avant la fin des vacances pour les mettre au courant d'éventuel manquement ou de possibles manquements de la part de certains personnels. La Présidente note que le CA a donné un mandat de négocier certains départs. La Présidente a signé la quittance sans l'accord au préalable du C.A. Ce n'était pas de mauvaise foi malgré l'absence de concertation. Au comité exécutif du 12 septembre, on avait annoncé la quittance. Puisque la Présidente travaille dans la transparence, elle fait la demande explicite que ce soit noté au p.v.

La trésorière note qu'en mars, on avait donné un mandat précis. Nous avons exprimé notre malaise sur la forme. Elle nous invite, à l'avenir, que la transparence soit faite plus rapidement auprès des membres qui sont concernés. On souhaite donc que ce soit traité différemment à l'avenir.

Le Provisur rappelle que ce n'est pas facile de prendre des décisions en urgence. Il y a des situations qui exigent une réponse plus rapide que celle que peut donner un CA.

Le Règlement actuel de la corporation ne permet pas la signature de ce montant et cette action.



e) Partenariats

Nos partenariats donnent satisfaction : Librairie du Centre, Chartwell, Camps Sonart. Les familles apprécient les services rendus et la qualité des prestations.

De plus en plus d'élèves fréquentent le service de Restauration scolaire et le reversement au lycée au titre de l'année 2015-2016 s'annonce très positif.

Restaurant scolaire : ça fonctionne encore très bien, en particulier car la qualité ne baisse pas. Nous avons de plus en plus d'élèves qui y mangent. On anticipe un résultat positif, de l'ordre de 17 000,00\$ en fin d'année.

Les Camps Sonart : la publicité a été difficile et a eu lieu assez tard. Les échos qu'on a eu étaient vraiment remarquables. Ça peine un peu pour les petites vacances. Les parents ici tendent à inscrire à la dernière minute. Les enfants sont vraiment très bien encadrés. On ne sait pas encore s'il y a un bilan financier positif pour l'été. M. Romero suggère qu'on puisse leur proposer de placer en amont des vacances d'octobre des affiches publicitaires pour Sonart.

Les conventions de location des salles : Sonart souhaite envisager la location des salles pour donner des cours de musique. Idem pour les cours de Judo. On peut baser ça sur le revenu que dégage l'activité, ou alors on peut envisager un tarif par salle. La Direction va 'creuser' cette idée. Idem pour le tutorat – si on veut louer une salle, il faut payer.

f) Contentieux

[Redacted content]

g) Budget 2016-2017 (présenté par le DAF et la Trésorière)



Lycée Claudel



Le budget a été élaboré dans le respect des axes et priorités du projet de l'établissement : amélioration de la situation financière et reconstitution des réserves, soutenir la sécurité, la pédagogie, les projets pour et avec les élèves, la politique numérique du lycée, la communication et la visibilité du lycée et l'amélioration du cadre de vie.

h) Travaux coûteux nécessaires à planifier financièrement

Le CA nous a confié le mandat d'étudier la faisabilité et le coût de la mise en place d'une ventilation dans les bâtiments anciens de l'établissement. Les jours de chaleur derniers et de juin nous rappellent qu'il y a urgence à procéder à des travaux pour assurer aux enfants et aux personnels un environnement vivable et soutenable. Il y va de l'attractivité du lycée désormais.

Avec le Directeur des opérations, nous avons mené une étude pendant plusieurs mois qui est aujourd'hui aboutie sur le mécanisme de ventilation à mettre en place en utilisant l'existant. Cette étude a cependant révélé un état de nos toits défectueux. Les deux chantiers devraient aller de pair, le premier n'allant pas sans le second.

Le chef d'établissement propose que le CA commence à envisager de trouver les moyens financiers pour réaliser ces travaux pendant l'été 2017. Jean Pilote pourra présenter au prochain CA le projet dans sa globalité et les coûts associés.

6. Rapport du Trésorier

a) La carte des emplois

C'est un état récapitulatif de tous les emplois en contrat local au Lycée Claudel. À la lumière de la présentation du Proviseur, on propose une modification à la carte des emplois. On a une réduction du poste de résident, on a la création d'un poste d'APVE, la suppression d'un poste de surveillant, la création de deux postes d'APVE à 25 heures, et la création d'un poste d'adjoint aux ressources humaines. On vote la carte pour l'année et toute modification doit passer devant le C.A.

*Proposition : Que le Conseil d'administration accepte la carte des emplois 2016-17 telle que proposée.
(Proposée : Mme. Racicot; Appuyée : M. Haziza)*



Proposition adoptée à l'unanimité, moins les trois représentants des personnels qui ne votent pas en vertu du Règlement.

b) Budget 2016-17

Pour des raisons de signature de nouvelle convention AEFÉ, et des délégations (entre le CE, le CA et la Direction), nous adoptons une nouvelle formule pour le budget qui donne plus de pouvoir au CA lors de la prise de décision budgétaire.

Le CA adopte le budget et donne délégation au chef d'établissement de son exécution dans la limite des crédits votés (Article 15 de la convention). On ne verra plus au CA les montants AEFÉ à voter. Le CA sera informé des sommes à être versées.

L'organisation du budget en trois parties et d'une partie annexe. La partie annexe est automatiquement équilibrée en recettes et en dépense.

Aucune modification budgétaire n'est possible entre les trois blocs, sans l'autorisation du C.A.

La structure budgétaire :

- Les trois blocs (charges de fonctionnement, masse salariale, capitalisations).
- Les trois services spéciaux (voyages scolaires, Gestion IEN, Activités scolaires).

Qui est responsable du budget de l'IEN – C'est la Society qui la reçoit – mais qui en a la responsabilité ? Il faut dégager la responsabilité des administrateurs même si on intègre ces informations dans notre budget. C'est le DAF qui sera personnellement responsable de la gestion. Les agents comptables en France prêtent serment devant la chambre régionale des comptes, et donc c'est la Trésorerie générale.

Les hypothèses retenues :

Ce qu'on veut éviter, c'est de revenir sur les décisions budgétées.

Cela n'enlève pas aux administrateurs le devoir d'information sur des points précis.



Une administratrice pose des questions sur la nouvelle présentation du budget par blocs, notamment :

1. Est-ce que les présentations mensuelles du cash-flow et du budget auront toujours lieu? Oui.
2. Qu'en est-il du détail des dépenses ? On peut le demander.
3. Est-ce que les variations dans les blocs peuvent avoir lieu sans prévenir le C.A.? Pour certaines petites décisions, oui, mais tous les contrats importants passeront devant le C.A. Il faudra revoir les délégations écrites.

Proposition : Le C.A. adopte le budget tel que proposé. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Discussion sur le prêt, la possibilité d'aller chercher un prêt en France, sachant qu'on a une garantie de l'État français, qui nous coûte actuellement environ 30 000,00\$ par an.

Qui est responsable du budget de l'IEN – C'est la Society qui la reçoit – mais qui en a la responsabilité ? Il faut dégager la responsabilité des administrateurs même si on intègre ces informations dans notre budget. C'est le DAF qui sera personnellement responsable de la gestion. Les agents comptables en France prêtent serment devant la chambre régionale des comptes, et donc c'est la Trésorerie générale.

Proposition Le C.A. en date DU 1ER JANVIER 2017 délègue au Directeur Administratif et Financier (« DAF ») du Lycée Claudel, qui l'accepte, la responsabilité de l'ensemble des opérations de gestion (dépenses et recettes) sur le budget annexe du bureau de l'Inspecteur de l'éducation nationale. (Proposée : Mme Racicot; Appuyée : Mme Anders)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Le DAF actuel accepte la proposition et cette responsabilité. De plus, le DAF confirme que cette responsabilité sera transmise à ses successeurs. Le Conseil d'administration est donc déchargé de toute responsabilité, aujourd'hui et à l'avenir.



7. Point sur la Fondation

Le bilan du tournoi de golf : Environ 9 000,00 \$ de bénéfices.

Évènement « Avalanche » du 13 au 16 octobre : vêtements d'hiver à prix réduits mis en vente. Il y aura une soirée VIP où seront invités les donateurs au Lycée, les personnes ayant participé au gala, les personnels du lycée, etc. qui auront un premier choix sur tous les produits mis en vente. Le vendredi jusqu'à 21h, le samedi jusqu'à 17h et le dimanche jusqu'à 15h. Nous avons demandé aux membres de la Fondation de diffuser cette information. Il encourage tous les membres du C.A. de faire de même. On espère que c'est un évènement qui amènera beaucoup de monde au Lycée. Ça donnera une belle visibilité au Lycée. C'est le seul lieu dans l'Outaouais. La publicité est entièrement à la charge de la Fondation.

Une administratrice propose qu'on rajoute de la documentation sur le lycée. On suggère également de faire la promotion de l'évènement auprès de nos autres partenaires.

L'AGA de la Fondation aura lieu la semaine suivante. Pour l'instant, aucune information supplémentaire ne peut être donnée sur l'année à venir. Nous sommes dans l'attente de voir comment va fonctionner cet évènement, la hauteur de l'implication de tous.

8. Questions diverses

a) [REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]

[REDACTED]



9. Clôture de la séance

Proposition : Que le conseil lève la séance à 22 :34. (Proposée : Mme Montrat; Appuyée : M. Haziza)

Proposition adoptée à l'unanimité.

Prochaine rencontre du Conseil d'administration : mercredi 19 octobre 2016 à 18 h 30.

La présidente

Sangita KAMBLÉ

La secrétaire

Katrina ANDERS